

Votants: 88

Convocation du Conseil de Communauté :

le 12 octobre 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 23 octobre 2012

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 22 octobre 2012

ASSAINISSEMENT- PROJET DE REVISION DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE NIORT - APPLICATION DES ARRETES PREFECTORAUX DES PERIMETRE DE PROTECTION DES CAPTAGES DU TERRITOIRE

<u>Titulaires présents</u>:

Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Joël MISBERT, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Dominique VALLEE, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Nicole DAVID, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Bernard ADAM, Maryvonne ARDOUIN, Jacky AUBINEAU, Jérôme BALOGE, Pilar BAUDIN, Georges BERDOLET, Patrick BERNACCHI, Amaury BREUILLE, Alain CHAUFFIER, Elsie COLAS, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Annick DEFAYE, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Michel GENDREAU, Véronique HENIN-FERRER, Anita JAGOUEX, Patrice LAPLACE, Virginie LEONARD, Bernard LEYSENNE, Gaëlle MANGIN, Germain MEHL, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Frédérico PASTOR, Christiane PINEAU, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Jean-Louis SIMON, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

<u>Titulaires absents ayant donné pouvoir :</u>

Geneviève GAILLARD à Thierry DEVAUTOUR, Stéphane PIERRON à Alain MEMIN, Alain PARROT à Didier DAVID, Jacques BROSSARD à Georges BERDOLET, Brigitte COMPETISSA à Alain CHAUFFIER, Rabah LAICHOUR à Elisabeth MAILLARD, Gérard GIBAULT à Marie-Christelle BOUCHERY, Chantal BARRE à Annick DEFAYE, Alain BAUDIN à Elsie COLAS, Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Jean-Pierre BOUTHILLIER à Claire RICHECOEUR, Patrick DELAUNAY à Michel GENDREAU, Francis DUPONT à Magdeleine PRADERE, Jean-Pierre GAILLARD à Hüseyin YILDIZ, Nicole GRAVAT à Virginie LEONARD, Emmanuel GROLLEAU à Amaury BREUILLE, Nicole IZORE à Annie COUTUREAU, Jacqueline LEFEBVRE à Jérôme BALOGE, Nicolas MARJAULT à Franck MICHEL, Alain PIVETEAU à Jacques TAPIN, Jean-Claude SUREAU à Jean-Louis SIMON, Francis THIBAUDAULT à Christiane PINEAU

<u>Titulaires absents suppléés :</u>

Joël BOURCHENIN par Bernard LEYSENNE

Titulaires absents:

Bernard JOURDAIN, Blanche BAMANA, Julie BIRET, Dominique BOUTIN-GARCIA, Christian GRELIER, Guillaume JUIN, Anne LABBE, Eliane LE MAITRE, Aurélien MANSART, Michel PAILLEY, Christophe POIRIER, Nathalie SEGUIN

Titulaires absents excusés :

Geneviève GAILLARD, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, Jacques BROSSARD, Brigitte COMPETISSA, Rabah LAICHOUR, Gérard GIBAULT, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Elisabeth BEAUVAIS, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Patrick DELAUNAY, Francis DUPONT, Jean-Pierre GAILLARD, Nicole GRAVAT, Emmanuel GROLLEAU, Jacques GUILLOTEAU, Nicole IZORE, Jacqueline LEFEBVRE, Nicolas MARJAULT, Delphine PAGE, Alain PIVETEAU, Jean-Claude SUREAU, Francis THIBAUDAULT

Président de séance : Thierry DEVAUTOUR

Secrétaire de séance : Gaelle MANGIN

Accusé de réception en préfecture 079-247900806-20121019-c40-10-2012-DE Date de télétransmission : 25/10/2012 Date de réception préfecture : 25/10/2012

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 22 OCTOBRE 2012

ASSAINISSEMENT – PROJET DE REVISION DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE NIORT - APPLICATION DES ARRETES PREFECTORAUX DES PERIMETRE DE PROTECTION DES CAPTAGES DU TERRITOIRE

Monsieur **Jean-Luc MORISSET**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

L'article L 2224-10 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que « les communes ou leurs établissements publics de coopération délimitent après enquête publique » :

- 1°) Les zones d'assainissement collectif où elles sont tenues d'assurer la collecte des eaux usées domestiques, l'épuration et le rejet ou la réutilisation de l'ensemble des eaux collectées,
- 2°) Les zones relevant de l'assainissement non collectif où elles sont seulement tenues d'assurer le contrôle des dispositifs d'assainissement et, si elles le décident, leur entretien.

Un zonage d'assainissement a été réalisé sur la commune de Niort en 2006. Celui-ci ne mentionnait aucune zone en assainissement non collectif en dehors des habitats épars (en conformité avec le document d'urbanisme alors en vigueur).

Or, il existe des ilots d'assainissement non collectif (de quelques parcelles) situés dans des secteurs où l'assainissement collectif prédomine.

Les arrêtés préfectoraux de déclaration d'utilité publique des captages d'eau potable de Niort, Vivier, Gachet I et III, Chey et Chat Pendu prévoient la mise en évidence précise de ces zones, afin qu'elles puissent faire l'objet d'une surveillance adaptée.

C'est pourquoi une révision du zonage a été proposée.

Ce projet de zonage doit être soumis à enquête publique avant d'être ensuite approuvé par le Conseil Communautaire à l'issue de l'enquête.

Accusé de réception en préfecture 079-247900806-20121019-c40-10-2012-DE Date de télétransmission : 25/10/2012 Date de réception préfecture : 25/10/2012

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver le projet de zonage d'assainissement,
- Autoriser la Présidente ou le Vice-Président Délégué à saisir le Président du Tribunal Administratif de Poitiers pour désigner un commissaire enquêteur pour le déroulement de l'enquête publique._

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour: 88 Contre: 0 Abstention: 0 Non participé: 0

Jean-Luc MORISSET

Vice-Président Délégué